

Orientation après le baccalauréat.

Par **ilayda1filiz**, le **04/11/2018** à **00:07**

Bonsoir à toutes et à tous ,

Je suis actuellement élève de Terminal ES , je ne suis pas une élève ayant 15-16 de moyenne générale , mais je veux a tout pris aller en droit . A cause de quelque soucis l'an dernier (professeur souvent absent ...) suite aux épreuves anticipées j'ai eu 10 points de retard et cela me fait peur . je voudrais savoir si ses points sont difficiles à rattraper ? Et si les universités de droit sont tous sélectives et regarde toutes les appréciations ; les notes de l'an dernier , puisque si je puis-je dire mon année de première était vraiment très mal passer pour moi , j'ai eu 11 de moyenne toute l'année mais c'était un moment où je ne faisais plus rien du tout et je ne prenez rien au sérieux , je pense que cela va influencer mon futur ou pas je n'ai aucune idée , je regrette tout ce que j'ai fait l'an dernier . Et je veux vraiment savoir si les universités par exemple d'Amiens , Lille , Reims prennent des élèves comme moi disons , avec 11-12 de moyenne générale .

Je vous remercie d'avance pour votre réponse , en tout cas sachez que je veux aller en droit puisque c'est mon rêve et je veux réaliser ce rêve à tout pris .

Par **LouisDD**, le **04/11/2018** à **01:16**

Salut

Ça dépend des facs !

Après 11-12 de moyenne à l'année c'est toujours mieux que 8 toute l'année et 15 au bac... la filière droit recherchant des élèves sérieux et motivé.

Quand je vous lis, c'est cette motivation que je vois. Mais petit souci : vous risquez de retomber dans la spirale du je n'ai rien envie de faire ça ne m'intéresse pas une fois laissé dans la jungle sauvage de la faculté.

N'hésitez pas à nous demander des précisions si le besoin s'en resent.

Et courage pour la suite

À plus

Par **Le_Lorrain**, le **04/11/2018** à **02:10**

Normalement si je ne m'abuse, la fac de droit dans ta carte scolaire ne peut pas te refuser.

Depuis la loi ORE de 2017 par contre ils peuvent te demander de passer des cours de soutiens et au pire l'année en 1 an mais c'est vraiment pour les cas les plus graves.

Pour le Bac! Je vais essayer de te rassurer.

Tout d'abord les notes par anticipation pour le bac (je m'en sers avant qu'il change) c'est 120 points. Avec bonus TPE de 20 points.

J'ai fait ES comme toi, et j'avais un soucis c'était les maths.

Déjà dis toi que tu as 10 points de retard en 1ère donc 50/120 sauf que le Bac, c'est 720 points.

Donc là tu avais 120 points jouables sur 720 en 1ère et tu en auras 600 en terminale et c'est là que tout se joue.

Et j'aimerais te témoigner un peu mon parcours pour te rassurer.

Mon professeur d'Histoire me sous notait constamment, j'en ais pris conscience car j'étais noté entre 10 et 13 peu importe ce que je faisais MEME quand il reprenait mes 9 sous parties et l'intégralité de mes Evénements en corrigé à la classe (du vécu).

Je savais que j'allais avoir la blinde au bac, et je l'ai eu, 18.

Il était pâle, c'était beau à voir.

Ensuite dis toi que le réflexe méthodologique est toujours crucial à avoir, j'ai eu un réflexe en Philo au moment du Bac sur "comment faire un bon plan" et boum 18, réflexe à 8h le jour de l'examen, devant mon sujet.

Donc, jusqu'à la dernière minute tout se fait :).

Enfin rien ne t'empêche de sortir la mention Très Bien au Bac.

J'avais entre 12 et 13,5 de moyenne générale en ES et j'ai eu un peu plus de 16 au Bac malgré un énorme handicap, les mathématiques coeff 5 où je n'ai eu que 10, et ce 10 ne m'a pas empêché d'avoir et de conserver la mention Très Bien.

Donc rien ne t'empêche de valider une très belle mention au Bac, et rappelle toi de ce que j'ai dis pour les cartes scolaires, les filières de droit sont des licences dites libre et malgré la réforme ORE le pire que tu pourrais avoir serait encore des cours supplémentaires, mais je ne pense pas!

Par **Le_Lorrain**, le **04/11/2018** à **02:11**

(l'année en 1 an = faire une licence en 4 ans pardon mais ça c'est l'extrême)

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2018** à **09:07**

Bonjour

Un grand merci à Le_Lorrain pour ces explications.

Et il me semble aussi que même avec parcoursup un bachelier aura toujours une place en Licence et en priorité dans la faculté de sa carte scolaire. D'ailleurs c'est encore plus vrai avec parcours où le critère géographique passe parfois avant les notes. Au journal j'avais vu l'exemple d'une étudiante de province (je ne sais plus la région) qui se plaignait d'être en liste d'attente sur Paris Assas avec 17 de moyenne alors qu'une de ses connaissances qui vivaient en région parisienne étaient déjà prise alors qu'elle avait 12.

J'en profite pour dire que je suis toujours étonné de l'obsession de certains étudiants à vouloir aller étudier à tout prix à Paris alors qu'ils ont une excellente faculté dans leur région. Mais on s'éloigne du sujet initial

Par **Le_Lorrain**, le **04/11/2018** à **15:48**

Tout à fait!

D'ailleurs j'avais choisi Nancy parmi les places complémentaires le 28 juin sur l'ancien APB donc c'est dire qu'ils libèrent les places.

Pourtant j'étais de Moselle mais l'académie joue et normalement il est difficile de se faire exclure de l'académie surtout dans les licences.

Cependant et là je vais peut-être profiter pour en rajouter, à l'étranger on regarde les notes du Bac, et souvent il faut 14 de moyenne au Bac pour obtenir une place en Droit.